

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MERCREDI 12 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze octobre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes Communale, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF.

Présents : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe - BOIREAU Christophe - SAINT-JEAN Stéphanie - BRECHAULT Christian – HERVE Véronique - CUREAU Sabrina - MOURIN Stéphanie (*pouvoir de P. GUILLAUT*) - MASSON Nicolas - DINAND Christophe - OUVRARD Julie (*pouvoir de M. ABGRALL*) - YVON Danielle - BOUSSELIN Antoine.

Excusés : MM. ABGRALL Mélanie (*pouvoir à J. OUVRARD*) - GUILLAUT Pascal (*pouvoir à S. MOURIN*)

Absent : M. LEBEAUPIN Christophe

Secrétaire de séance : MM. BOIREAU Christophe.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité.

❶ ECONOMIE D'ENERGIE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de réduire les consommations, le Conseil Municipal décide de modifier les horaires de l'éclairage public cet hiver (extinction à 21h et allumage à 6h30). D'autre part, il n'y aura plus d'éclairage la nuit dans le clocher de l'église. De plus, les deux candélabres devant la Mairie seront éteints.

❷ ECLAIRAGE DU STADE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'abandonner le projet de l'éclairage de stade malgré les 7000 € de frais d'étude engagés (9 contre, 2 pour et 3 abstentions sur 14 votants).

❸ ILLUMINATIONS DE NOEL

Après discussion, le Conseil Municipal décide de n'installer qu'une partie des décorations pour les fêtes de fin d'année et sur une période d'allumage plus courte.

❹ CASVL : RAPPORT D'ACTIVITES 2021 DE LA CASVL

Les rapports d'activités 2021 du service de l'eau et de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire doivent faire l'objet d'une communication au Conseil Municipal. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal valide les rapports d'activités 2021.

❺ TARIFS SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal procède à la révision des tarifs de la salle des fêtes qui n'ont pas été révisés depuis 2019 et valide les nouveaux tarifs qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2023.

Du 1^{er} OCTOBRE au 15 AVRIL (HIVER)

1 JOUR

☞ Commune.....	150 €
☞ Hors Commune.....	290 €

WEEK-END

☞ Commune.....	200 €
☞ Hors Commune.....	350 €

Du 16 AVRIL au 30 SEPTEMBRE (ÉTÉ)

1 JOUR

☞ Commune.....	120 €
☞ Hors Commune.....	220 €

WEEK-END

☞ Commune.....	170 €
☞ Hors Commune.....	300 €

Prise des clés le VENDREDI à partir de 18 H 00

☞ Commune.....	+ 30 €
☞ Hors Commune.....	+50 €
☞ Caution.....	700 €

⑥ COMMISSION CADRE DE VIE

Christian BRECHAULT présente les projets de plantations d'arbres sur la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord et valide le projet.

⑦ COMMISSION COMMERCE

Stéphanie SAINT-JEAN reparle du projet de commerce associatif. Les conseillers disponibles vont se rendre à nouveau à Huismes pour une visite d'une épicerie associative déjà existante. Le conseil en reparlera à la prochaine réunion.

⑧ QUESTIONS DIVERSES

- Bâtiments communaux : Une étude de filière d'assainissement non collectif a été lancée pour l'installation d'un assainissement individuel au local technique. Un électricien va proposer un devis pour l'installation de régulation de chauffage dans les bâtiments communaux. Un autre devis sera demandé pour la plomberie au local communal et le changement de plusieurs radiateurs trop vétustes. Des devis pour le changement des huisseries de la Mairie et divers bâtiments vont également être demandés.
- Association Familles Rurales : la CAF demande un remboursement d'un trop perçu suite à la non déclaration des éléments chiffrés par l'ancien Président. Le conseil décide de verser une subvention à Familles rurales afin de clôturer définitivement ce dossier.
- Repas des aînés : il aura lieu le samedi 4 février 2023 à 12h30.
- Vœux : la date des vœux 2023 est fixée au vendredi 6 janvier à 19h00
- Voirie : les panneaux d'adressage et la peinture routière ont été commandés
- Pique-nique communal : le Conseil Municipal souhaiterait relancer un pique-nique communal. Il faut trouver la bonne date. La décision sera prise au prochain conseil.
- Achat de matériel : la commune a fait l'acquisition d'un lot de 50 barrières de sécurité pour l'organisation des manifestations, pour les travaux, etc.... pour un montant de 2600€.
- Calendrier des fêtes : la réunion pour établir le calendrier des manifestations aura lieu le mardi 18 octobre 2022 à 20h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.